



# MAIRIE D'EMERINGES EN BEAUJOLAIS

346 Rue des Blouzes  
69840 EMERINGES en BEAUJOLAIS  
Tél : 04.74.04.40.06

## ARRÊTÉ DU MAIRE N° 12/2024

### ARRETE de circulation EIFFAGE

Le maire de la commune d Emeringes

**Vu** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

**Considérant** les travaux de reprise de talus suite d'égâts d'orage avec remblais qui auront lieu à partir du 15 avril 2024 pour une durée de deux mois.

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

**Considérant** la demande en date du 9 avril 2024 de la société EIFFAGE domiciliée La Chevalière 69430 Beaujeu ;

**Vu** l'intérêt général ;

### ARRÊTÉ :

#### Article 1

La circulation des véhicules sera interdite sur la route de Rajat entre Émeringes et Fleurie pendant les travaux de remise en état de talus suite aux dégâts d'orage.

#### Article 2

Pendant cette période la route sera barrée une déviation sera mise en place à la charge de l'entreprise

#### Article 3

Les travaux commenceront le 15 avril 2024 pour une durée de 2 mois.

Ampliation adressée :

- M. le Chef de la brigade de gendarmerie de Beaujeu,
- M. le Chef de Corps des Pompiers d'Emeringes

le 12 avril 2024

Le Maire Patrick du CHAYLARD

